

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°8 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 26 avril 2022, chez Francis.

La séance est ouverte à 14 h 10.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD. Claude GUÉRIN.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Point trésorerie
- Résumé des réunions ces dernières semaines : retour sur les réunions de concertation boulevards, plan de circulation à Villeneuve
- Réflexion sur les aménagements à Villeneuve : que demander ?
- Des nouvelles du vélo-cargo pour un atelier de réparation itinérant : bilan du budget participatif, réflexions sur l'achat d'un vélo-cargo d'occasion
- Démarches pour l'atelier de réparation de vélos à Villeneuve-sur-Lot
- Débat sur l'adhésion et la prise de responsabilité (référént départemental) à l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)
- Planning des prochains balades techniques
- Participation à de futurs événements : journée validation SRAV de Laroque-Timbaut fin mai ou début juin, journée des Transitions le 23 juillet avec le Café Cantine à la MVA.
- Réflexion sur la communication de l'asso
- Communication des randos vélo et culture en Villeneuvois

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du précédent CA.

II — Point trésorerie

En rentrées d'argent sur le compte bancaire depuis le jour 1, 275 €. En dépenses :

- 108,03 € d'assurance ;
- 37,41 € d'impression des tracts ;
- 53 € de l'adhésion FUB ;
- 20 € en espèces à Adrien pour le guide des aménagements cyclables ;

Sur le compte bancaire, actuellement 60,61 €. Vont venir 15 € de nouvelles adhésions bientôt. Nous avons actuellement 44 adhérents.

Adrien a acheté au congrès de la FUB le guide « Vélos pratiques » de Laurent Belando et Louise Roussel pour l'atelier, pour 22 €. Il sera remboursé a posteriori, sur facture.

III — Résumé des rencontres de ces dernières semaines & réflexion sur les aménagements à Villeneuve

Le CA fait le point sur ses rencontres de ces dernières semaines, et réfléchit à un discours commun à avoir auprès des décideurs. Nous avons notamment une réunion avec le Maire le jeudi 12 mai.

Boulevard Georges Leygues

La réunion de concertation sur le boulevard Georges Leygues a eu lieu lundi 4 avril à l'Hôtel de Ville, presque tout le CA et des adhérents étaient présents aux ateliers de travail. Travail très intéressant.

Adrien s'est posé la question de savoir si le rond-point était une bonne idée, notamment car il était étonné de voir qu'avec les changements, personne ne laissait la priorité aux piétons. Les membres du CA sont plutôt pour le rond-point, mais **avec une limite à 30 km/h sur les boulevards**. Ils ne comprennent pas qu'on puisse garder une vitesse limite à 50 km/h là. Francis et Adrien suggèrent même un plateau traversant pour forcer les voitures à ralentir.

Un des gros problèmes par contre est les futurs conflits d'usages sur la voie mixte piétons vélos. On va vers la même... situation problématique que les quais de Bordeaux : une voie de déambulation mais pas de circulation pour les cyclistes, avec tous les conflits que cela va porter entre les usagers. Les cyclistes vont rouler sur leur voie en sonnant, les piétons vont se plaindre des cyclistes qui roulent à vive allure sur un espace de promenade, et cela donnera une mauvaise image. Avec les terrasses à côté, ce projet de voie mixte court vers une catastrophe. Il **faut remettre** l'église au centre du village auprès des décideurs : les boulevards **doivent être dotés d'une piste cyclable de circulation**, pas qu'une voie de promenade !

Gaston veut que la voie mixte soit peinte en vert, comme les autres voies cyclables. Le CA poursuit sur une réflexion sur l'intérêt de demander un élargissement de la voie mixte ou non. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut que cette voie soit cyclable !! On verra vite sur place avec l'expérimentation...

Plan de circulation

La cadence s'accélère sur les grands projets de la municipalité, portés par divers programmes (Plan Vélo, Action cœur de ville, schéma de circulation payé par l'ADEME...), mais aucune avancée concrète pour le vélo. Les doubles sens cyclables ne sont pas apparus alors que rue des Cieutat ils auraient été parfaits avec l'expérimentation sur les boulevards. Surtout, le plan de circulation est en train d'être complètement refait mais nous n'avons pas encore été inclus dans la démarche, juste invités via Francis à une petite réunion de concertation. Nous devons passer à une stratégie de communication de nos volontés à tous les acteurs, et non passer par le guichet unique aujourd'hui. Surtout, pour être entendable médiatiquement, on se doit d'avoir un avis unique et une vision pour Villeneuve.

Francis souhaite toujours que l'on considère l'option ville sans voiture, à l'instar de Ljubljana, capitale de la Slovénie. S'en suit un débat pour savoir si cela sert ou dessert l'association. Francis rappelle tous les arguments pour une ville sans voiture, et avait préécrit un article à faire paraître dans la presse. Le CA s'oppose à une telle publication, qui nous grillerait politiquement. Par contre, on peut se servir de ces arguments pour introduire un discours plus raisonnable.

Adrien imagine que l'axe qui pourrait porter le plus, c'est « [faire du pont des Cieutat notre pont de pierre](#) » et plus globalement faire du triptyque rue de Pujols – pont des Cieutat – rue des Cieutat l'axe cycliste majeur de Villeneuve. L'intérêt est triple :

- faire en sorte que les cyclistes passent par un itinéraire sécurisé en centre-ville car le pont de la Libération ne pourra pas être rendu cyclable ;
- vider la rue des Cieutat de son trafic de transit, pour la rendre agréable à vivre et effacer sa mauvaise réputation ;
- faire du pont des Cieutat une véritable connexion entre les deux rives, permettant de connecter rive gauche et rive droite et faire profiter à la rive gauche la redynamisation active de la rive droite.

Cela passerait par un double sens cyclable rue des Cieutat, couplé avec l'obligation de tourner à gauche sur les boulevards, en direction République, la mise à 20 km/h de la rue et du pont, la réorganisation de la circulation rive gauche... avec pour objectif sur le très long terme de réserver le pont aux piétons et cyclistes, comme cela l'a été cet hiver, et comme l'est le pont de pierre bordelais, ou le pont Wilson à Tours.

Francis évoque la problématique du bruit urbain, notamment avec les jeunes en deux roues motorisé qui passent dans l'hyper-centre, et à l'époque au niveau de la cale. S'en suit une discussion sur l'intérêt de pousser pour des radars sonores, comme cela commence à être expérimenté. Conclusion : certes c'est très gênant mais ce n'est pas dans l'objet de l'association. Cela relève du régalien, de la police nationale, pas d'un arrêté municipal...

Avenue d'Agen

Malheureusement, le projet d'aménagement expérimental sur l'avenue d'Agen a capoté. Il faut qu'on revienne au charbon dessus... et donc ressortir le projet de vélorution sur l'avenue d'Agen pour se faire entendre. Attendre le RDV avec le Maire avant d'en reparler.

Visite des collègues

Claude est allé voir la directrice du collège Anatole France, super enthousiaste. De nombreux élèves viennent en vélo au collège, c'est ultra positif. Elle veut qu'on participe pour faire un atelier dans le collège ; Claude imagine même que l'on puisse coupler cela à l'opération nationale « Cyclistes, brillez ! ». Elle demande cependant s'il faut une autorisation de l'Inspection Académique. → Adrien

Claude a été reçu au conseil de vie collégienne. La directrice se plaint notamment de la piste cyclable devant le collège qui est dangereuse car sur trottoir, devant le collège et avec de nombreux élèves qui marchent dessus. La directrice demande à appuyer sur la problématique de l'avenue de Fumel / Albert Goudounèche.

La directrice du collège Crochepierre n'est pas intéressée par notre démarche.

IV — Des nouvelles du vélo-cargo pour un atelier de réparation itinérant

Les résultats de la campagne pour le budget participatif ont été révélés mardi. Nous échouons au pied du podium, avec 353 votes pour notre projet. Les trois premiers projets du canton ont été sélectionnés. La base minimale à atteindre pour pouvoir être sélectionné sur les reliquats était de 450 voix.

Ceci étant dit, Adrien a découvert qu'une asso lyonnaise vend son vélo cargo Christiania, le même modèle que celui voulu, d'occasion pour 2 000 €. Le vélo-cargo est en prétendue bonne état, très souvent révisé, utilisé par le mouvement #PourEux et l'association Grailles afin de faire de la livraison de repas auprès des SDF. Ils s'en séparent par manque de bénévoles pour poursuivre l'activité.

C'est une occasion en or.

On mise sur 1 000 € de subventions publiques : l'Agglo pourrait tout à fait mettre 500 à 700 euros dans le cadre du financement du plan vélo, la ville de Villeneuve-sur-Lot, Pujols les 300 autres... En discutant avec Hervé, celui-ci souhaite également aider s'il a également à disposition le vélo-cargo pour ses livraisons de repas dans la bastide (pour rappel, il va également nous stocker le vélo-cargo dans son garage!).

Adrien doit donc envoyer un courrier au président de la CAGV M. Lepers, le président de la commission mobilités Mme Prellon, M. Ballouhey, pour la demande de subvention CAGV, différents Maires pour des contributions communales supplémentaires.

Autres sources financières :

- faire un financement participatif, à hauteur de 1 500 € (au cas où on aurait moins de subventions, et pour couvrir les frais d'essence).
- vente des vélos d'occasion, notamment à la bourse aux vélos de Saint-Antoine-de-Ficalba le 22 mai ;
- autres contributions extérieures.

Pour acquérir au plus vite le vélo-cargo, le montage financier pourrait être qu'Adrien achète. Défrayer également le père d'Adrien pour les frais de carburant.

Hervé veut utiliser le vélo-cargo pour les livraisons de repas au centre-ville de Villeneuve, moyennant finances. Attention à l'assurance. Claude regarde pour l'assurance avec la MAIF. Gaston approuve très fortement le partage du vélo-cargo !

Le Conseil d'Administration **approuve** l'achat du vélo-cargo à l'association lyonnaise, avec le modèle financier suivant : Adrien achète le vélo-cargo en son nom propre pour 2 000 €, et une fois l'argent obtenu, l'association Villenuevois à vélo achète le vélo-cargo à Adrien pour 2 000 €, ainsi que le remboursement des frais de carburant.

Le Conseil d'Administration **approuve** le lancement d'une campagne de financement participatif, à hauteur de 1 500 €, pour aider à l'achat du vélo-cargo.

Le Conseil d'Administration travaillera d'ici la prochaine réunion à une charte de prêt du vélo-cargo entre Villenuevois à vélo et d'autres associations.

V – Démarches pour l'atelier de réparation de vélos à Villeneuve-sur-Lot

Claude a très envie que les choses avancent vite pour le local, afin de lancer la réparation des vélos jetés en déchetterie. Cela permettra aussi de nous faire connaître vite, et d'avoir des bénévoles. Pour rappel, deux propositions ont été étudiées :

- le garage du Café Cantine, porté par l'association Les bénévoles du 47, à l'angle de la voie verte et de l'avenue Ernest Lafont. Cela dépendra du résultat de la demande de subvention Politique de la Ville qu'a faite Émilie à notre place. Pas de réponses pour l'instant.
- un local possédé par Hervé du magasin bio de la rue Lakanal. Mis à disposition possible dès la semaine prochaine.

OK pour Hervé a priori. Il faudra étudier comment défrayer l'électricité, l'assurance, quitte à échanger le coût avec l'assurance du vélo-cargo.

NDLR : Adrien est allé voir Hervé dans la foulée du CA. Le local est un ancien garage rue de Cocquard, 400 m² (!), pas très frais. Super pour débiter. Mis à disposition dès la semaine prochaine.

Attention aux vélocistes, qu'ils voient bien qu'on ne fait pas concurrence ! Claude s'en occupe.

Le plan est donc de démarrer léger, avec juste un atelier de réparation des vélos récupérés en déchetterie, sans communication sur l'auto-réparation. Histoire de voir également quelles sont les personnes mobilisables en bénévoles sur le sujet. Nous discuterons lors du prochain Conseil d'Administration des modalités de l'atelier d'auto-réparation, calendrier, charte, gestion du stock... pour une véritable inauguration en juin, avec le vélo-cargo, pourquoi pas sur le marché de Villeneuve ?

Sur les autres communes :

- À Sainte-Livrade-sur-Lot, le Maire nous avait indiqués qu'il pourrait trouver un local municipal place Castelvieux si on avait le vélo-cargo pour l'atelier de réparation itinérant. Le relancer, donc !
- À Casseneuil, contacter l'association ABRIS pour suggérer qu'on utilise leurs locaux pour un tel atelier avec le vélo-cargo.

Cela permettrait d'avoir un local à Villeneuve et une antenne dans les deux autres pôles de l'Agglo pour y stocker les vélos. On déterminera un planning pour le vélo-cargo plus tard.

VI — Adhésion et prise de responsabilité à l'AF3V

Comme mentionné lors de l'Assemblée générale constituante, Villeneuvois à vélo a vocation à adhérer à l'AF3V, l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes. Nous avons été sollicités récemment pour savoir quelles étaient nos intentions. Nous avons vocation à rejoindre le réseau et devenir référent local pour le Grand Villeneuvois et alentours, voire aider à l'organisation du réseau départemental.

Vu notre nombre d'adhérents actuel, la cotisation est de 30 €.

Le Conseil d'Administration **approuve** l'adhésion à l'AF3V et **approuve** le fait de devenir délégué départemental de l'AF3V.

VII — Planning des prochains balades techniques

La précédente balade technique a eu lieu samedi 9 avril sur le projet de remblas sur le boulevard Georges Leygues, quelques jours après la réunion de concertation. Le bilan a été envoyé au responsable de projet. Adrien doit toujours écrire et envoyer le compte-rendu de la balade technique de Casseneuil à l'équipe municipale, c'est très enrichissant.

Nous avons été sollicités par la municipalité pujolaise pour réfléchir au plan de circulation du bas de Pujols, afin de rendre les quartiers plus vivables en vélo. L'objectif est de répondre vite au plan vélo, dont la date butoir pour la première vague de subventions est fin mai. Date à déterminer avec M. le Maire, qui souhaite également associer M. Ballouhey.

Le programme des balades techniques suivantes n'a pas encore été éludé.

VIII — Participation à de futurs événements

Cyclistes, brillez !

Notre demande de labellisation auprès du PDASR a été acceptée ; on doit dire à Frédéric Liwerant les quantités que l'on veut. La demande portait sur des lampes et catadioptres. Claude demande à ce qu'on demande des lampes USB et pas à piles, notamment pour des raisons environnementales. Gaston voit pour des pompes à vélo, démonte-pneus, voire des couteaux suisses de vélo. Pour les gilets, voir avec la MAIF. Claude pense qu'il faut 50 kits éclairages, 80 catadioptres. L'opération « Cyclistes, brillez ! » pourrait avoir lieu directement dans le collège Anatole France, si approbation par l'Inspection Académique.

Journée des Transitions

Nous sommes invités à participer à la journée des Transitions portée par le Café Cantine, le 23 juillet à la Maison de la vie associative. Au programme : atelier de réparation avec le vélo-cargo, travail cartographique sur les aménagements cyclables demandés... À étudier plus tard.

Ouvrons la voie : la pelle du 18 juin

Adrien cherche à savoir depuis des lustres pourquoi le souterrain sous la RN 21 au niveau du giratoire de Campanile, construit lors de la déviation sud de Villeneuve grâce aux demandes incessantes de Jacky Teyssède, n'est toujours pas ouvert. Depuis trois ans, deux lopins de terre gênent le passage de ce souterrain officiellement équestre, donc dont la surface est du concassé et pas du bitume (ok pour les randonneurs du GR, les chevaux, les VTT). Certes, en l'absence de continuité au niveau du Campanile, il n'est pas très utile mais la ville de Villeneuve a approuvé durant le Conseil Municipal du 25 novembre 2021 l'établissement d'une convention entre Pujols et Villeneuve pour la réalisation d'un passage piéton sous la RN 21 dans la buse de la rivière Le Rooy, buse en béton très large qui pourrait accueillir un passage piéton et cycliste dans le même style que celui de la voie verte à côté de la Masse.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, on a un passage souterrain qui protège randonneurs, VTTistes, etc. mais qui n'est toujours pas ouvert ! Claude croit savoir pourquoi : trois ans après, la rétrocession par l'État de ces réalisations aux communes et au Conseil Départemental n'a toujours pas été réalisée...

La situation est dommageable pour tout le monde. Adrien propose donc un petit coup de com', qui serait une opération « Ouvrons la voie » où on dégagerait ces talus de terre devant la presse, pour inaugurer officiellement ce souterrain jamais ouvert... Gaston a une idée de sous-titre : « La pelle du 18 juin » ! Drôle. Approbation.

Adrien va quand même contacter la DREAL pour en savoir plus ; on en reparle lors du prochain CA !

IX — Réflexion sur la communication de l'asso

Avec l'acquisition du vélo-cargo, sur lequel nous pourrions mettre une jolie livrée, nous devons définitivement réfléchir au logo de notre association. Le point sera à l'ordre du jour du prochain CA.

X — Communication des randos vélo et culture en Villeneuvois

Francis et Benoît ont commencé à déterminer le matin-même du CA le programme pour juillet et août. Une fois le programme déterminé, il faudra l'envoyer à l'office de tourisme et au camping Lot & Bastides, qui était très intéressé par la démarche.

Le calendrier pour mai et juin a été transmis à Adrien, qui l'a mis sur le site en partie.

La réunion se termine à 17 h.

Prochain CA **le 31 mai à 15 h chez Francis.**